



URT

Bartas d'Etchepette

Distance 5 km	Dénivelé 0 m	Durée 1h40	Typologie Boucle	Balilage Tronçons 1 et 2 : GR8 - Tronçon 3 : PR
-------------------------	------------------------	----------------------	----------------------------	---

Depuis la sortie n°4 de l'A64 (sortie Urt-Bidache), puis suivre la D936 à droite dans ces mêmes directions. 400 m plus loin, bifurquer à gauche sur la route d'Urt (D123). A l'entrée du village, ignorer l'accès au centre-ville et garder à gauche la direction du port (D423). La route traverse des quartiers résidentiels puis descend en bordure de l'Adour. Parking juste après la voie ferrée à droite, devant le restaurant la Galupe.

Coordonnées GPS : **UTM : 637610 - 4817718 Lat/Long : 43.49971/-1.29786**

Cette randonnée accessible à tous débute sur les berges de l'Adour, au niveau de l'ancien port de pêche de Urt. Vous remarquerez sa cale dallée à gradins pour permettre le chargement et le déchargement des bateaux quel que soit le niveau d'eau de l'Adour, soumis aux marées. Un lieu chargé d'histoire qui entretient la mémoire des pêcheurs de saumons et d'aloses. Après avoir musardé en bordure d'Adour, l'itinéraire rejoint l'intérieur des terres, dénichant sous les arbres la rivière Ardanavy, (affluent secret du fleuve Adour), et des bois inondables, les barthes d'Etchepette. Un milieu naturel sensible et original où la biodiversité s'exprime pleinement : iris d'eau, nénuphars, saules, platanes et aulnes, aigrettes et hérons, discrètes loutres et tortues cistudes. Le site invite à l'observation, le programme européen Natura 2000 reconnaissant d'ailleurs le lit inférieur de l'Ardanavy d'intérêt communautaire prioritaire.



TRONÇON 1 > D'Urt à Istiahiau

UTM : 637610 - 4817718

Depuis le petit port d'Urt, face à l'Adour, suivre le chemin de halage vers la gauche (allée goudronnée). Remarquer sur l'autre rive le château de Montpellier. Passer à côté de l'ancien cabestan de pêche et marcher tout droit en bord de fleuve. Au niveau de l'île du Sablot (promontoire), quitter le fleuve pour prendre à gauche une voie goudronnée (barrière). Après la seconde barrière, traverser prudemment la D261 et prendre en face le chemin (goudronné) de Hillot. Marcher au-delà de la maison Hillot, le long d'une haie de platanes, jusqu'en bout de route.

TRONÇON 2 > Sur la rive de l'Ardanavy

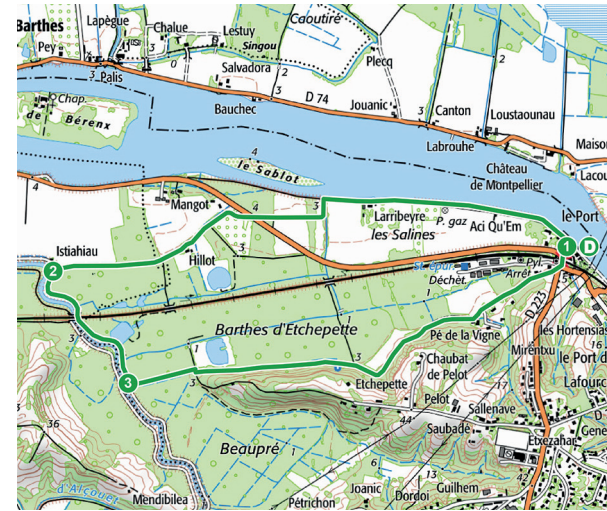
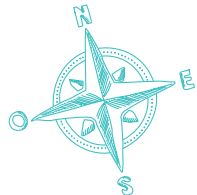
UTM : 635463 - 4817472

La route s'arrête à la maison Istiahiau (gîte), en bord de rivière Ardanavy. Emprunter maintenant le bon chemin vers la gauche, le long du cours d'eau. Après le passage sous la voie ferrée, ignorer une passerelle métallique à droite et poursuivre tout droit avec la rivière à main droite. Passer ensuite sur un pont et parvenir à une intersection.

TRONÇON 3 > Retour à Urt en lisière des barthes

UTM : 635811 - 4817016

Un platane remarquable et la borne du km 2 signalent une intersection : quitter ici le chemin de halage et la



rivière pour suivre désormais un sentier à gauche (départ boueux). Longer de manière rectiligne une forêt humide à la végétation luxuriante. Au bout, décrire un rapide crochet droite/gauche et continuer à avancer sur un chemin plus large, en bordure de fossé. Le chemin longe ensuite un pré par la droite et parvient au quartier Pé de la Vigne : marcher sur la route en face pour revenir à Urt. Traverser prudemment le carrefour de la voie ferrée (trottoir droit) et retrouver le petit port.



POINTS D'INTÉRÊT

❖ La pêche au cabestan (0,45 km)

Près du chemin de halage emprunté au départ, le drôle de tourniquet trônant en bordure de l'Adour est un ancien appareillage de pêcheurs qui servait à remonter les filets de l'Adour très poissonneuse au XIX^e siècle où le saumon était denrée commune !
UTM : 637185 - 4817862

❖ La rivière Ardanavy (2,3 km)

Longue de 26 km, la rivière Ardanavy prend sa source dans les landes d'Hasparren et rejoint l'Adour à Urcuit. Ses eaux et ses rives hébergent lamproies, loutres, visons d'Europe, écrevisses à pattes blanches et tortues cistudes (ces deux dernières étant fortement conservées)
UTM : 635456 - 4817459

❖ Vue sur les barthes (2,8 km)

Dans le coude du chemin, remarquer sur votre gauche une lentille d'eau. Avec un peu de chance, aigrette garzette ou héron sont de passage.
UTM : 635752 - 4817172

❖ Les barthes boisées (3,1 km)

Voici ce que les naturalistes qualifient de forêt alluviale, des boisements humides d'aulnes et frênes ou associant chênes et ormes. Grâce à leur inondabilité préservée et leur faible entretien, elles constituent des habitats stables pour les espèces inféodées aux barthes.
UTM : 635980 - 4817058

POINTS D'ATTENTION

- Prudence dans la traversée de la D261 : 1,4 km.

UTM : 636290 - 4817748

- Traversée de la D261 et de la voie ferrée, de préférence côté droit de l'intersection : 4,9 km.

UTM : 637576 - 4817633

ÉQUIPEMENTS ET SERVICES

- Table de pique-nique : Urt, berges de l'Adour, 1 km.

UTM : 636594 - 4817847

- Tous commerces et services : hors itinéraire, Urt, 1 km.
UTM : 638331 - 4816990

Les randonnées

Mode d'emploi

NIVEAUX DE DIFFICULTÉ

Les randonnées pédestres sont classées par difficulté dans la fiche de chaque circuit. Cette classification est celle de la Fédération Française de Randonnée Pédestre.

Très Facile. Moins de 2 h de marche. Idéale pour la famille, sur des chemins bien tracés.

Facile. Moins de 3 h de marche. Peut être faite en famille. Sur des chemins, avec quelquefois des passages moins faciles.

Moyen. Moins de 4 h de marche. Pour randonneur habitué à la marche. Avec quelquefois des endroits assez sportifs ou des dénivelés.

Difficile. Plus de 4 h de marche. Pour randonneur expérimenté et sportif. L'itinéraire est long ou difficile (dénivelé, passages délicats), ou les deux à la fois.

ITINÉRAIRES VTT

Très Facile. Chemin large et roulant, dénivelé inférieur à 300 m.

Facile. Sentier assez roulant, dénivelé inférieur à 300 m.

Moyen. Sentier technique, dénivelé inférieur à 800 m.

Difficile. Sentier très difficile, dénivelé de 300 à 800 m

DÉNIVELÉ

Il représente le total des montées.

DURÉE DE LA RANDONNÉE

La durée de chaque circuit est donnée à titre indicatif. Elle tient compte de la longueur de la randonnée, des dénivelés et des éventuelles difficultés. Le temps de parcours est calculé sans les arrêts.

RANDONNÉES LABELLISÉES PR®

Avec ce label, la Fédération Française de Randonnée Pédestre agréé un certain nombre d'itinéraires pédestres en fonction de critères de qualité. Le choix se fait en fonction de critères d'agréments, techniques, touristiques et environnementaux (info sur www.ffrandonnee.fr)

COORDONNÉES GPS

Les coordonnées du point de départ sont données en latitude/longitude afin que vous puissiez les rentrer dans le GPS de votre véhicule. Toutes les autres données (points d'étape du parcours) sont fournies en coordonnées UTM. Le format de référence est le suivant : WGS 84 - UTM 30T

BALISAGE

Les sentiers présentés dans cet ouvrage sont des PR® et sont balisés en jaune. Des tronçons peuvent toutefois être communs avec des GR, auquel cas un balisage blanc et rouge sera à suivre. Cela vous sera précisé dans les fiches randonnées.

	SENTIERS DE PAYS ET PR®	SENTIERS GRP PAYS	SENTIERS GR®	SENTIERS VTT
BONNE direction				
Tourner à GAUCHE				
Tourner à DROITE				
MAUVAISE direction				

Les bonnes pratiques en randonnée

Parcourir les chemins du Pays Basque nécessite d'adopter un comportement respectueux envers la nature mais également envers les hommes et les femmes qui font vivre ce territoire. Il est important que quelques règles soient respectées.

Préparez-vous avant de partir

- Ne partez pas sans le matériel nécessaire (carte, eau, vêtements adaptés, etc).
- Evitez de partir seul ou avertissez un proche, la mairie (l'absence de réseau téléphonique dans certaines zones peut vous rendre injoignable).
- Ne buvez pas l'eau des ruisseaux et ne vous y baignez pas.
- Renseignez-vous sur la météo qui peut être très changeante.
- Informez-vous sur les périodes d'écobuage, de chasse, chantiers sylvicoles..., etc.

Préservez la nature

- Munissez-vous d'un sac pour emporter vos déchets.
- Observez les animaux de loin, en silence.
- Ne cueillez pas les fleurs sauvages, ni les baies et les champignons sans autorisation.
- Respectez la signalétique mise en place et restez sur les sentiers balisés.

Respectez les activités agricoles et pastorales

- En voiture, modérez votre vitesse à l'approche des troupeaux.
- Garez-vous sur les emplacements prévus à cet effet pour ne pas gêner la circulation.
- Evitez de partir en randonnée avec votre chien, sinon tenez-le en laisse.
- Pensez à refermer les barrières derrière-vous.
- Respectez les propriétés privées qui bordent les itinéraires.
- Restez à distance des animaux en liberté ; ne les nourrissez pas.
- N'allumez pas de feu ou de barbecue.
- Ne campez que dans les zones où la pratique est autorisée.

La gestion de vos déchets

Lors de vos randonnées, gardez vos déchets dans votre sac à dos. Une fois chez vous, trie les déchets, ils trouveront peut-être une seconde vie !

NUMÉROS UTILES

- Météo France :
08 99 71 02 64 ou 32 50
ou www.meteofrance.fr

- Secours / Appels d'urgence :
SECOURS 112, SAMU 15, POMPIERS 18



VOTRE AVIS SUR NOS SENTIERS

Les itinéraires que nous vous proposons ont fait l'objet de la plus grande attention. Vos impressions et observations sur l'état de nos sentiers nous intéressent et nous permettent de les maintenir en état. Nous vous invitons à signaler tout problème ou toute remarque utiles sur : sentinelles.sportdenature.gouv.fr

ADRESSES UTILES

Office de Tourisme Pays Basque :
Bureaux d'accueil touristique

- URT : place du marché
+33(0)5 59 56 24 65

- BIDACHE : place du fronton
+33(0)5 59 56 03 49

- HASPARREN : place Saint-Jean
+33(0)5 59 29 62 02

- LA BASTIDE-CLAIRENCE :
Place du Fronton
+33(0)5 59 56 03 49

LES PROFESSIONNELS

De nombreux professionnels et animateurs brevetés vous accompagnent en dehors des sentiers battus. Pour bénéficier de leurs services, nous vous invitons à contacter les bureaux d'accueil touristiques de l'Office de Tourisme Pays Basque.